



Organisation de l'aviation civile internationale

Tél. : +1 514-954-8220/8221 Site web : www.icao.int

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OACI

PIO 26/11

DES ÉTATS EUROPÉENS CONVIENNENT D'UNE STRATÉGIE COMPLÈTE POUR LA SÛRETÉ DE L'AVIATION

MONTRÉAL, le 23 novembre 2011 — Dans le cadre d'une réunion tenue à Moscou les 21 et 22 novembre derniers, des États européens membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) se sont engagés à appliquer une stratégie de grande envergure visant à améliorer de façon significative la sûreté de l'aviation aux niveaux national et régional.

Cette conférence régionale sur la sûreté de l'aviation était la troisième d'une série de réunions du même ordre tenues en divers endroits du monde avec pour objectif de mettre en œuvre la Déclaration de l'Assemblée de l'OACI sur la sûreté de l'aviation adoptée comme cadre mondial pour combattre les menaces nouvelles et émergentes grâce à une plus grande coopération internationale en matière de sûreté des passagers et du fret.

Le Vice-Premier Ministre de la Fédération de Russie, M. Sergei Ivanov, a souligné que la conférence n'était pas seulement opportune mais absolument nécessaire. Il était certain que « des mesures efficaces pour combattre les menaces terroristes et les actes d'intervention illicite dans les activités de transport aérien ne sont possibles que si tous les membres de la communauté aéronautique prennent des mesures concertées ».

Le Secrétaire général de l'OACI, M. Raymond Benjamin, a fait savoir aux délégués que les « priorités des États sont les priorités de l'OACI ». Il a souligné la nécessité d'une coopération renforcée pour contrer la menace continue du terrorisme.

Dans une déclaration conjointe, les 14 États représentés ont souligné le fait que « les risques qui menacent la sûreté du transport aérien international doivent être contrés par des mesures proactives et holistiques afin de détecter les menaces, d'éviter les cas d'intervention illicite, d'assurer des actions opportunes contre les attaques et les tentatives d'attaque, lorsqu'elles surviennent, et de garantir la solidité du système de transport aérien ».

À cette conférence de Moscou, lesdits États se sont engagés à prendre une série d'initiatives, notamment des mesures de sûreté fondées sur les risques, un partage plus rapide des renseignements cruciaux pour la sûreté entre gouvernements et parties prenantes de l'industrie, des échanges de pratiques optimales, une formation renforcée sur la sûreté et une assistance aux États pour développer leurs ressources et renforcer leur système de sûreté.

Les participants ont insisté sur la nécessité de réduire les perturbations et les délais coûteux causés par des contrôles de sûreté répétitifs, en faisant appel aux technologies modernes de détection, à des arrangements de sûreté à contrôle unique et à des systèmes plus solides de gestion des identités et de validation des documents. On s'est entendu sur la nécessité de mettre rapidement fin aux restrictions frappant le transport de liquides, gels et aérosols dans les bagages de cabine.

En ce qui concerne le fret, l'accent sera mis sur le renforcement de la sûreté de la chaîne d'approvisionnement en identifiant et sécurisant le fret à haut risque, en accroissant la collaboration entre les autorités douanières et de contrôles frontaliers, mais aussi en élargissant les arrangements existants avec l'Organisation mondiale de douanes (OMD). Les conférences régionales devraient aboutir à une Conférence mondiale de haut niveau sur la sûreté, qui se tiendrait à Montréal du 12 au 14 septembre 2012.

Les États participants étaient l'Albanie, l'Allemagne, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, le Danemark, l'Espagne, la Fédération de Russie, la France, l'Italie, le Kazakhstan, la Lituanie, la Moldova, le Royaume-Uni et l'Ukraine. Un certain nombre d'organisations internationales et d'associations de l'industrie ont aussi pris part aux délibérations, notamment l'Association du transport aérien international (IATA), la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC), The International Air Cargo Association (TIACA), l'Interstate Aviation Committee (IAC) et l'Union européenne (UE). Des experts des États-Unis étaient aussi présents pour examiner des possibilités de partenariat qui pourraient être avantageuses pour la sûreté de l'aviation.

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.